

C'EST À VOUS !

VOTRE DOSSIER

**Ouvertures
dominicales
et en soirée
Un premier pas**

VOTRE MEDEF

Ça bouge

Grande campagne
de communication MEDEF
Page 04

VOTRE RESEAU

Une entreprise à la Une

Docteur Pierre-Henri
Benhamou, Directeur général
de DBV Technologies
Page 18



VOS ANALYSES

Médiation du crédit et inter-entreprises

Bilan des actions et enjeux
Page 42

Nouvelle économie

L'ambition d'Uber, créer des
dizaines de milliers d'emplois
Page 50

Innovation & Propriété intellectuelle

Les bons réflexes à adopter
Page 52

VOTRE GUIDE

Développement durable

Rendre le recyclage
évident et facile **Page 121**



MEDEF Paris

Cabinet Gilbey-Legal : le guichet unique de la propriété industrielle et intellectuelle



C MAITRE GILBEY RICHARD,
AVOCAT ASSOCIÉ ET FONDATEUR
DU CABINET

Le cabinet Gilbey-Legal est devenu l'un des plus grands spécialistes de la propriété intellectuelle et industrielle de la place de Paris. Il intervient auprès de grands groupes internationaux et français et de PME françaises. Eclairage avec **Maître Gilbey Richard, avocat associé et fondateur du cabinet.**

Un jeudi matin, 8 heures, Maître Gilbey-Legal est déjà dans son bureau depuis plus d'une heure. « J'ai juste un mail à envoyer, » s'excuse-t-il. L'avocat est toujours le premier levé dans son cabinet et l'un des tout premier depuis 1992 à proposer un guichet unique de la

propriété industrielle et intellectuelle, hors brevet. Depuis, bien d'autres avocats ont suivi son exemple. « Leur cabinet reste toujours une référence, » explique un confrère. « Il a été maintes fois récompensé par de nombreux prix. » Pour les grandes entreprises (et les moins grandes), Maître Richard Gilbey vérifie la disponibilité des marques. Il définit les meilleures stratégies de protection et défend les droits vis à vis des tiers. « Nous offrons une vue et une prestation d'ensemble à nos clients, » ajoute-t-il. Avec ses quatre collaborateurs, il intervient principalement dans les domaines pharmaceutiques, des boissons alcooliques, des produits domestiques, du tabac, de l'Internet et des réseaux sociaux, de l'agro-alimentaire, de la cosmétique, du prêt-à-porter et des produits de luxe.

« **Nous offrons une vue et une prestation d'ensemble à nos clients** »

Le défenseur du droit des Marques

Sans cesse, Maître Richard Gilbey est de tous les combats pour défendre les droits des entreprises devant les juridictions. Mais pas seulement... Il est de ceux qui luttent dans les facultés de Droit et sur la place publique pour sauver les marques. « C'est un sujet qui me passionne, » avoue-t-il. Une première fois, il s'est élevé contre le droit donné aux pharmaciens de substituer un médicament par des génériques. « Il y a eu une sorte de confiscation du droit des marques, » assure-t-il. Une

seconde fois, il conteste la volonté du gouvernement de rendre neutre les paquets de cigarette. « Je ne rejette pas le caractère dangereux du tabac. J'en connais les dangers en ayant été fumeur moi-même ! Mais en anéantissant le droit d'expression et commercial des cigarettiers, on leur refuse la possibilité de différenciation. On supprime la valeur inouïe de marques comme le chameau de Camel, les chevrons de Marlboro ou encore le casque ailé de la Gauloise. On ouvre une brèche colossale dans la propriété industrielle en privant les droits de leur substance. » Car pour lui, le danger est réel et l'effet de contagion l'est tout autant pour d'autres produits. « Bien d'autres secteurs pourraient être touchés à plus ou moins long terme. On peut très bien imaginer l'application de ce nouveau principe pour l'alcool, le vin... La théorie du paquet neutre illustre un mouvement qui vide de sens et de valeur des droits fondamentaux. » Mais pas que... de marque de désespoir chez Maître Richard Gilbey, il voit au contraire dans l'harmonisation des droits européens un vrai motif de satisfaction et de reconnaissance de la matière : la PI. « Il existe un vrai plan de convergence entre tous les états membres dans la gestion et le stockage des données de l'accès au droit et du contentieux. Nous n'avons jamais été aussi avancés. La Cour de Justice commence à développer une jurisprudence réfléchie qui s'impose à tous et un droit européen très sophistiqué reflétant l'apport de différentes cultures juridiques. C'est très intéressant ce boulevirement. » Assurément, le droit des Marques n'a pas fini d'intéresser Maître Richard Gilbey...

■ *Propos recueillis par Jean-Christophe Collet*



Le cabinet Gilbey-Legal

Créé en 1992, le cabinet Gilbey-Legal offre une gamme complète de services juridiques et judiciaires dans le droit de la propriété intellectuelle et industrielle, en liaison avec un réseau international de correspondants. Il est composé d'une équipe expérimentée de gestionnaires de droits, de Richard Gilbey (avocat associé), Jehan Philippe Jacquey, Joanne Quirin, Arnaud Lellingner (collaborateurs), et de Richard Metzger (Avocat of Counsel).